



PONT-À-MARCOQ

FLASH

INFOS MUNICIPALES
ÉTÉ 2022



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

Mr. le Préfet du Nord, a prolongé la situation de vigilance sécheresse du département du Nord **jusqu'au 30 septembre 2022** et ce afin de limiter la diminution du débit des cours d'eau et anticiper un éventuelle sécheresse

hydrologique. **Nos conseils** : installer des cuves pour récupérer l'eau de pluie utile pour arroser les jardins le soir ou le matin, prendre une douche plutôt qu'un bain, réparer toute fuite d'eau.



AGFA

Que devient le site AGFA depuis sa fermeture définitive le 30 novembre 2020. La Pévèle Carembault a acquis ce site par l'intermédiaire de l'EPF (Établissement Public Foncier) pour y installer son siège et ses services techniques. La construction d'une cuisine centrale et d'une légumerie sont envisagées.

La Pévèle Carembault veut donc y développer un parc d'activités dynamique et vertueux. Un appel à manifestation d'intérêt pour l'aménager a été lancé. L'idée est d'exploiter au maximum ce foncier et ne pas empiéter sur les terres agricoles voisines et également créer de l'emploi.



SENIORS



Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

PLAN CANICULE

Les aînés de la commune ont reçu un questionnaire qui permet aux services municipaux de recenser les personnes qui souhaitent bénéficier des services d'aide et d'accompagnement à domicile.

Si vous ne l'avez pas encore retourné, faites au plus vite pour le déposer dûment rempli à l'accueil de la mairie.

ISOLEMENT ET VACANCES

Les aînés qui souhaitent avoir la visite d'un membre du CCAS peuvent se faire connaître en Mairie au **03 20 84 80 80**. Ils seront rappelés pour prendre rendez-vous.

CLUB DES AÎNÉS

Un nouveau club a été créé dénommé « **au Bon Accueil** ».

Le club sera fermé entre le 25 août et le 14 septembre – réouverture le 15 septembre. Pour tous renseignements appeler le président **Jean-Claude Dubar au 06 46 64 47 44.**

Si vous êtes intéressé(e) par les jeux de société ou de carte, vous pouvez y participer **le jeudi entre 14h et 17h** au sein de la salle polyvalente rue G. Delhaye.

NAVETTE

Nous vous rappelons que la navette poursuit ses transferts dans les grandes surfaces ou au marché de Seclin. Merci de vous inscrire en mairie !



HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE

CET ÉTÉ

• **Depuis le 18 juillet et jusqu'au 4 septembre** la médiathèque sera ouverte le mardi et le jeudi de 15h00 à 18h00 et le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00. Pas de changement pour le week-end.



WORLD CLEANUP DAY

La journée mondiale dédiée au nettoyage de la planète est fixée au **17 septembre 2022**. Le programme de cette journée sera communiqué par les moyens habituels de communication.



MAISON DE PROXIMITÉ (MDP)

Le projet de construction est finalisé et le permis de construire va être déposé. Les travaux devraient commencer au cours du **4^{ème} trimestre 2022**.



FÊTE DE LA LIBÉRATION

Comme chaque année, nous commémorerons la Libération de notre ville par les soldats de la King's Company (armée anglaise) le 3 septembre 1944. Un programme sera proposé à cette occasion et sera disponible sur nos moyens habituels de communication. Elle aura lieu **les 27 et 28 août**.



HORAIRES FRANCE SERVICES

Jusqu'au 21 août, les permanences ont lieu en Mairie aux horaires suivants : lundi, mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 – le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ainsi que le vendredi de 13h30 à 16h00.

NOUVEAU PORTAIL FAMILLE

Les familles qui souhaitent bénéficier des services périscolaires (cantine, garderie et étude) à la rentrée doivent créer leur dossier sur le nouveau portail « myperischool ». Rendez-vous sur : portailfamille.pevelecarembault.fr

Pour créer le compte famille sur la nouvelle application, un code d'accès sera demandé, il s'agit de **P3V3L3C**. Dès que le dossier sera validé, la famille recevra ses identifiants pour procéder aux inscriptions mi-août.

PROPRIÉTÉ



RAPPEL

Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'ils doivent procéder au ramassage des déjections de leur animal. L'ASVP a reçu des consignes pour verbaliser les contrevenants, **amende de 35€**.



Nous rappelons également que les chats doivent être identifiés, s'ils sont récupérés et non identifiables, ils seront remis à la LPA.

Si vous recueillez un chien ou un chat, vous pouvez le faire identifier en mairie qui s'est dotée d'un lecteur de puce électronique.

BRICOLAGE – JARDINAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage doivent être réalisés du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 et le dimanche uniquement de 10h00 à 12h00 et ce pour éviter les nuisances sonores.

ENTRETIEN DES HAIES

Les services de la ville reçoivent des plaintes quant à la taille des haies séparatives. Il est rappelé que les arbres ou haies doivent être élagués pour éviter de gêner les voisins.

Nous rappelons que les haies en

limite de domaine public doivent être taillées de façon à ne pas gêner la circulation des piétons.

Enfin, il est rappelé qu'il est interdit (loi du 10 février 2020) de brûler des déchets verts : herbes, branchages, feuilles dans les cours ou jardins que ce soit dans un incinérateur ou à l'air. Faire un feu dans son jardin est constitutif d'une contravention de 3^{ème} classe. Le contrevenant peut s'exposer au paiement d'une **amende de 450€ au plus**.

TRAVAUX

- La ville va faire procéder à la démolition de 2 maisons situées à l'angle de la rue Nationale et de la Planque. L'espace dégagé sera aménagé en parking public végétalisé, destiné à favoriser le stationnement des véhicules dans le centre bourg.
- Les travaux d'assainissement du centre ville sont terminés. Désormais un seul chantier sera encore en action et se trouvera dans le prolongement de la rue du château Biscoppe vers les terres agricoles.

FÊTE FORAINE

La traditionnelle ducasse aura lieu **les 24 /25 septembre et 1 et 2 octobre** sur la place du Bicentenaire.

BRADERIE

Elle aura lieu **le dimanche 25 septembre** dans les rues des Jonquilles, du colonel Dennez et rue Pasteur. Le dossier d'inscription est disponible en mairie.

MARCHÉ DE NOËL

Les documents utiles à l'inscription des exposants sont en ligne sur le site de la mairie. Le marché aura lieu **les 3 et 4 décembre** au sein de l'espace Jean-Claude CASADESUS.

VILLAGE DES ASSOCIATIONS

Le 10 septembre de 9h à 12h au complexe sportif – rue de la Gare, venez découvrir toutes les associations pontamarcquoises et profiter des animations qui seront proposées.



PÉVÈLE CAREMBAULT

SEMAINE BLEUE

Le spectacle offert par la communauté de communes aux seniors aura lieu **le lundi 3 octobre** à la salle des fêtes de Thumeries. **Les invitations ont été distribuées** et doivent être **déposées en mairie avant le 24 août 2022**.

SAVE THE DATE

À l'occasion des journées Européennes du patrimoine qui auront lieu **les 17 et 18 septembre**, des animations seront organisées sur le site AGFA.

Programme disponible sur Pevelecarembault.fr

EXPRESSION DES GROUPES



L'équipe « choisir demain » vous souhaite de bonnes vacances et surtout restez prudents car l'épidémie reprend vigueur.

PONT-À-MARCQ
autrement

Texte non transmis par le groupe.